



[EN BREF]

► Electricité-biomasse

L'appel d'offres « biomasse 2 » lancé en décembre 2006 a généré 56 dossiers pour une puissance cumulée de 700 mégawatts (puissance visée par l'appel 300 MW). Les candidats retenus bénéficieront d'un contrat favorable d'achat d'électricité. Les centrales devront produire de l'électricité et de la chaleur à partir de biomasse avec un rendement global supérieur à 50% et seront mises en service d'ici le 1^{er} janvier 2010. Les projets précisent les plans d'approvisionnement et les filières mises en place.

► Rugby et papiers

Le dépliant d'information des spectateurs pour la coupe du monde est en papier PEFC.

► Réunions FNCOFOR

Les administrateurs de la FNCOFOR sont convoqués pour la réunion du conseil d'administration qui se tiendra le jeudi 4 octobre à 16h au Racing-Club de France, 5 rue Eblé - 75007 Paris.

Convocation à une assemblée générale extraordinaire : le même jour à 18 h et au même endroit, l'ensemble des communes adhérentes à la FNCOFOR sont invitées à participer à l'AG extraordinaire appelée à se prononcer sur une réforme des statuts de la fédération mettant en place un système d'adhésion couplée à la FNCOFOR et à PEFC.

■ **Le Grenelle Environnement** **Des propositions pour la forêt**

Jean-Claude Monin a fait valoir les propositions de la FNCOFOR durant les réunions du groupe de travail « biodiversité » préparant le Grenelle Environnement. Un texte rédigé avec FNE y a été présenté préconisant de « produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité ».

L'organisation du Grenelle Environnement, portée par Jean-Louis Borloo, doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'une quinzaine de mesures, qui devrait être présenté fin octobre. Depuis le 16 juillet, 6 groupes de travail de 40 personnes chacun et deux intergroupes (OGM et déchets) ont planché pour émettre des propositions « concrètes ». Désigné par l'AMF, Jean-Claude Monin a porté les propositions de la FNCOFOR dans les débats du groupe 2 « préserver la biodiversité et les ressources naturelles ». Il y a développé les 5 priorités des communes forestières en s'appuyant sur le contrat de croissance économique et écologique pour la forêt française, présenté par France Forêts aux ministres concernés. De plus, les organisations de la forêt publique et de la forêt privée et la fédération France nature environnement ont déposé un texte écrit à quatre mains. Au-delà d'un constat partagé, les signataires s'accordent sur la nécessité de produire plus de bois en optimisant ressources et récolte et en préservant la biodiversité ordinaire et remarquable. A retenir parmi les propositions du texte : valoriser la démarche Natura 2000, renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante, privilégier la valorisation locale du bois par une approche territoriale ciblée, renforcer la démarche de certification de la gestion, développer le bois énergie, promouvoir le bois matériau, rémunérer les services environnementaux de la forêt, développer la concertation... La dernière réunion du groupe « biodiversité » aura lieu le 25 septembre. A la suite viendront six réunions interrégionales et une consultation Internet grand public, avant le grand oral final. Une question demeure : le Grenelle dégagera-t-il les fonds pour que la forêt apporte tous les bénéfices que la société attend d'elle ? www.legrenelle-environnement.fr

■ **Programme exemplaire en Savoie** **Un fonds d'amorçage pour développer l'exploitation forestière**

Le 31 août, le conseil général de Savoie a signé 2 conventions avec les communes forestières. Un fonds d'amorçage – sous forme de prêt sans intérêt – sera géré par l'association des cofor pour développer l'exploitation tant de bois d'œuvre que de bois énergie.

Jean-Pierre Vial, président du conseil général et Jean-Claude Monin, président de l'association des cofor de Savoie, ont signé les conventions d'objectif et de mise en œuvre du fonds d'amorçage pour le développement de l'exploitation forestière dans ce département. L'objectif est de mobiliser 15 000 m³ de bois par an sur 5 ans et de les mettre en marché par contrat, ceci générant une activité économique de 700 000 €. Le fonds représente un prêt sans intérêt de 285 000 € accordé la première année à l'association. En outre, les aides apportées pour l'exploitation des zones peu accessibles atteindront un montant de 100 000 € en 2007 (primes à l'installation de câbles). Ce partenariat constitue une première en France. Il a également pour intérêt de concerner à la fois la forêt publique et la forêt privée. Jean-Pierre Vial s'est félicité de ce que cet accord renforcera la cohérence au niveau du territoire. Ces signatures constituent la partie émergée d'un long travail de concertation entre le conseil général et la filière bois avec

[ENBREF]

► Baromètre PEFC

A la fin août 2007, le système de certification de gestion forestière PEFC comptait une surface de forêts adhérentes en France de 4 459 720 ha. Le nombre d'entreprises ayant intégré le système était de 1060.

► Le budget vert des communes

La dépense de protection de l'environnement a progressé de 5,5 % entre 2004 et 2005 pour atteindre 35,2 milliards € en France. Un quart de ces dépenses sont financées par les administrations publiques locales, dont 68% de celles-ci par les communes et leurs groupements. www.ifen.fr

► Agenda

Salon de la performance énergétique et environnementale des bâtiments et du développement durable des territoires - 18-20 septembre Paris Expo porte de Versailles

www.ecobuilding-performance.com

Salon Habitat & Bois : 300 exposants au centre des congrès d'Epinal (Vosges) 20-24 septembre.

Climat et forêt méditerranéenne : une visite dans le Var le 25 septembre pour les journées d'études « changements climatiques ». www.foret-mediterranee.org

Cofor info est éditée et imprimée par la **Fédération nationale des communes forestières** : 13, rue du général Bertrand 75007 Paris
Fax : 01 45 67 25 99
Mèl : info@fncofor.fr

Cette lettre mensuelle est diffusée par télécopie ou par courriel.

Directeur de la publication : **Yann Gaillard**
Rédaction et mise en page :
LG - Agence 45.presse

des partenaires comme l'agence économique. Un travail qui s'est soldé par la publication en juin d'un plan départemental forêt/filières bois pour 2007-2013, qui doit faciliter la structuration des filières de valorisation des produits forestiers et aider les opérateurs à répondre à la demande des marchés. Ce plan savoyard s'est décliné en 10 mesures, dont les deux premières se concrétisent avec les conventions signées le 31 août.

France Bois Forêt vante les mérites du bois sur les ondes radio

Le conseil d'administration de France Bois Forêt a validé le 5 septembre un axe fort de son programme de communication. Une campagne « radio » a commencé dès le 10 septembre sur France Bleu (du 10 au 18), sur France Inter et France Info du 17 au 25 septembre. Une deuxième vague de spots radiophoniques seront diffusés du 2 au 16 octobre par ces trois stations. Sont prévus au total 158 passages de 32 secondes. Yann Gaillard, président de la FNCOFOR, a salué à-propos de ces slogans, qui vantent les bienfaits du bois à la fois pour le consommateur, la forêt et la planète. Cette campagne fait écho à celle initiée au préalable par le CNDB « le bois c'est essentiel ». Cette communication se retrouvera dans tous les journaux de la presse régionale quotidienne et hebdomadaire du 8 au 10 octobre.

A noter la mise en ligne du site Internet de l'interprofession : www.franceboisforet.fr

Diffuser les fiches « travaux »

Le comité national des travaux réuni le 11 septembre a remercié les personnes ayant réalisé les fiches techniques des travaux forestiers. Celles-ci vont être envoyées à chaque commune avec une lettre cosignée du président de l'association des cofor et du directeur de l'agence ONF. Elles seront également remises à la commune lors de la discussion sur le programme de coupes et de travaux 2008 et présentées lors des journées UT. Par ailleurs, alors que la nouvelle programmation PDRH se met en place, il a été rappelé l'urgence à clôturer les dossiers de travaux relevant du PDRN.

Les ventes de bois en hausse

Fin août 2007, on enregistrerait 3,5 Mm3 de bois communaux vendus (+0,7% par rapport à fin août 2006), soit 138 M€ de recettes (+34,5%) et un prix unitaire moyen de 39 €/m3 (+34%). Les élus et l'ONF espèrent que les ventes d'automne confirmeront cette tendance encourageante. Le comité des ventes du 11 septembre a constaté une augmentation des contrats d'approvisionnement de + 53% pour atteindre 300 000 m3 à fin août 2007, soit 8,6% des volumes vendus. Le comité a examiné et validé 13 projets de contrats représentant un total de 100 000 m3 dont plus de 50% portent sur du hêtre et qui concernent 7 régions.

Séminaires interrégionaux des CFT

D'ici fin avril 2008 doivent avoir lieu trois séminaires interrégionaux du réseau national des chartes forestières de territoire. Objectif : favoriser les échanges d'expérience entre CFT, sensibiliser les territoires aux enjeux forestiers et promouvoir le soutien de tels projets par les collectivités territoriales. Le premier, sous l'intitulé « forêts, filières bois et territoires de projets », se déroulera les 12 et 13 novembre à Toulouse. <http://cft.fncofor.fr>

Le suivi des PER

En 2006, 376 projets de pôles d'excellence rurale ont été labellisés. Une circulaire MAP/DIAC du 9 août précise divers points quant à leur mise en œuvre. Les conventions cadres ne sont pas encore signées pour tous les PER dans l'attente de l'établissement d'un plan de financement conforme. Les conventions étant signées et si aucune action n'a débuté dans un délai prévu, les projets bénéficieront d'un délai supplémentaire pour démarrer. Toutefois, les opérations devront toutes être achevées fin 2009. Enfin, l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre des PER se fera au niveau local par le comité de pilotage réuni par le porteur de projet. Au niveau national, le suivi est assuré par le comité technique interministériel, auquel est associée la FNCOFOR concernée par les PER valorisant les bio-ressources forestières (près de 50) et articulés avec des CFT existantes ou en devenir. <http://poles-excellence-rurale.diac.gouv.fr>

Formations régionales Natura 2000

Le 6 septembre, 29 personnes dont 14 élus ont participé à la journée de formation Natura 2000 en Auvergne-Limousin. A la différence des premières journées en Lorraine-Alsace et en Franche-Comté, les élus présents n'étaient pas encore impliqués dans la mise en œuvre de Natura 2000. La prochaine formation intéressante la région Midi-Pyrénées est fixée le 20 septembre à Saint-Lary Soulan. m.ly@fncofor.fr

Coopération avec le Cameroun

Le projet de programme d'appui à la gestion durable des forêts communales du Cameroun va devenir réalité. Jean-Claude Monin repart en septembre dans ce pays pour lancer ce programme de coopération décentralisé original. Il y rencontrera les maires récemment élus de l'association des cofor du Cameroun réunis en assemblée plénière.